



HONORAIRES DE TRANSACTION SUR VENTE

(à la charge du vendeur)

Vente d'Appartement ou de Maisons :

BIENS SECTEUR DAX

8% jusqu'à un prix net vendeur de 50 000€ (avec un minimum de 4 000 € TTC)
Pour un prix net vendeur supérieur à 50 000€, ce prix est décomposé en tranches qui sont cumulatives:

- + 8% pour la tranche du prix net vendeur décomposé jusqu'à 50000€
- + 6,5 % pour la tranche du prix net vendeur décomposé de 50 000 € à 120 000 €
- + 5 % pour la tranche du prix net vendeur décomposé de 120 000 € à 200 000 €
- + 4,5 % pour la tranche du prix net vendeur décomposé de 200 000 € à 300 000 €
- + 4 % pour la tranche du prix net vendeur décomposé de 300 000 € à 500 000 €
- + 3,5 % pour la tranche du prix net vendeur décomposé au-delà de 500 000 €

par exemple **pour un prix net vendeur de 370000€**, alors le calcul d'honoraires est le suivant:

décomposition de 370000€ en 5 tranches

- jusqu'à 50000€, valeur du prix dans la tranche 50000€ x 8% = 4000€
- de 51 000 € à 120 000 €, valeur du prix dans la tranche 70000€ x 6,5% = 4550€
- de 121 000 € à 200 000 €, valeur du prix dans la tranche 80000€ x 5% = 4000€
- de 201 000 € à 300 000 €, valeur du prix dans la tranche 100000€ x 4,5% = 4500€
- de 301 000 € à 500 000 €, valeur du prix dans la tranche 70000€ x 4%= 2800€

Montant de l'honoraire par cumul des tranches = 4000+4450+4000+4500+2800= 19850€

Soit 5,36% du prix net vendeur



HONORAIRES DE TRANSACTION SUR VENTE
(à la charge du vendeur)

Vente d'Appartement ou de Maisons :

BIENS SECTEUR COTE BASQUE & COTE LANDAISE

8,00% **jusqu'à un prix net vendeur de 120000€ (avec un minimum de 4500 € TTC),**
Pour un prix net vendeur supérieur à 120 000€, ce prix est décomposé en tranches qui sont cumulatives:

- 8,00% **jusqu'à un prix net vendeur de 120000€**
- 7,00% **pour la tranche de prix net vendeur comprise de 120000€ jusqu'à 250000€**
- 6,50% **pour la tranche de prix net vendeur comprise de 250000€ à 400000€**
- 6,00% **pour la tranche de prix net vendeur comprise de 400000€ à 550000€**
- 5,50% **pour la tranche de prix net vendeur comprise de 550000€ à 800000€**
- 5,00% **pour la tranche de prix au-delà de 800000€**

par exemple **pour un prix net vendeur de 430000€**, alors le calcul d'honoraires est le suivant:

décomposition de **430000€** en 5 tranches

- **jusqu'à 120000€**, valeur du prix dans la tranche $120000€ \times 8\% = 9600€$
- **de 120000€ à 250000€**, valeur du prix dans la tranche $130000 \times 7\% = 9100€$
- **de 250000€ à 400000€** valeur du prix dans la tranche $150000€ \times 6,5\% = 9750€$
- **de 400000€ à 550000€** valeur du prix dans la tranche $30000€ \times 6\% = 1800€$
- **de 550000€ à 800000€**, valeur du prix dans la tranche $0€ \times 5,5\% = 2800€$

Montant de l'honoraire par cumul des tranches = $9600+9100+9750+1800= 30250€$
Soit 7,03 % du prix net vendeur



HONORAIRES DE TRANSACTION SUR VENTE

(à la charge du vendeur)

AUTRES BIENS (TOUS SECTEURS)

Vente d'Immeubles en Bloc, de Grandes Propriétés et de Tous Autres Biens au-delà de 600 000€ :

6% sur le prix net vendeur en MANDAT SIMPLE (avec un minimum de 17 500 € TTC)

Vente de Fonds de commerce, de pas de Porte, de Droit d'Entrée ou de Bail Commercial:

(honoraires de location en sus pour la négociation du bail): 10% en MANDAT SIMPLE avec un minimum de 7 000 € TTC

Vente de Terrains : 8% du prix net vendeur en MANDAT SIMPLE avec un minimum de 7 000 € TTC

.

Vente de Parking/Garage : 10% du prix de vente avec un minimum de 2000 € TTC

Mandat de Recherche d'un bien à l'achat : les honoraires de transaction sur vente correspondent au type de bien ci-dessus ou si le bien trouvé est issu d'une agence autre, les honoraires et conditions de mise à charge prévus au mandat de cette autre agence



HONORAIRES DE TRANSACTION SUR LOYER
(locations)

-Locaux d'habitation vides ou meublés : (montants CUMULATIFS)

Honoraires d'entremise et négociation à la charge du bailleur : 150€
+ Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : 8 €/m² TTC à la charge du locataire (10€/m² en zone tendue) + 8 €/m² TTC à la charge du bailleur (10€/m² en zone tendue)
+ Honoraires pour l'établissement des états des lieux : 3€/m² TTC du loyer mensuel à la charge du locataire + 3€/m² TTC du loyer mensuel à la charge du bailleur

par exemple pour une maison de 80 m² avec un loyer mensuel de 600€, et une prestation complète, alors :

Honoraire à la charge du **bailleur** :

- 150€ + 640 € (80m²x 8€)+ 240 € (80 m² x 3€)= **1030€**

Honoraire à la charge du **locataire**:

- 640 € (80m²x 8€)+ 240 € (80 m² x 3€)= **880€**

-Honoraires de location d'emplacements de stationnement:

Honoraires d'entremise, négociation, visite, constitution du dossier locataire et de rédaction de bail : un forfait identique à la charge du locataire et à la charge du bailleur :

- parking : 100€ TTC garage : 200€ TTC

-Bail de locaux commerciaux et professionnels (sans vente simultanée de pas de porte, de fonds, de droit d'entrée ou de bail) : Honoraires

d'entremise, négociation, visite, constitution du dossier locataire et de rédaction de bail : 5% TTC du loyer triennal TTC à la charge du locataire et 5% du loyer triennal TTC à la charge du bailleur avec un minimum de 2500€ TTC.

-Bail de locaux commerciaux et professionnels (avec vente simultanée de pas de porte, de fonds, de droit d'entrée ou de bail): Honoraires de

rédaction d'un nouveau bail : 10% du loyer annuel TTC à partager entre bailleur et preneur



AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES

(réalisation à la demande des clients d'actes isolés en dehors des mandats de transactions. A la charge du demandeur)

Estimations simples (sans relevés, recherches approfondies, ni expertise)

-Avis de valeur ordinaire par analyse comparative du marché : 240 € TTC

-Avis simple par 3 méthodes (marché, construction, rentabilité): 500 € TTC

Rédactions: de compromis: 500 € - d'offres: 180 € - de bail de meublé :150 €

- de bail commercial précaire :400 € - de bail d'habitation :250 € - de bail commercial : 750 € - de bail professionnel :400 €

Calculs d'actualisation (révision de loyer) : 100€

Représentation à un état des lieux: 60 €/h

Établissement d'un constat des lieux contradictoire (sortie ou entrée):

Déplacement + 200 € de forfait dossier (2 EXEMPLAIRES)

Urbanisme : Demandes de CU simple : 200 € - Déclaration IA et PU : 300 €

Divers: Evaluation d'investissement : 600€ - Etude financière de promotion immobilière: 1000€ - Etude de faisabilité: 2000€

Déplacements spéciaux (nécessités par une prestation de service) : 0,50 €/km + 60 €/h par collaborateur

Autres avis ou conseils : sur devis